

GUICHET UNIQUE CLAUSE SOCIALE

LA CLAUSE D'INSERTION C'EST QUOI ?

Un dispositif juridique qui permet de réserver des heures de travail dans les marchés publics à des personnes en insertion.

QUELS AVANTAGES POUR VOUS ?

- > Un accompagnement social et professionnel pendant 2 ans
- > L'accès à des offres d'emplois réservées
- > La possibilité d'intégrer des actions de formations
- > L'acquisition d'expérience et d'autonomie sur le marché de l'emploi

A QUI CELA S'ADRESSE ?

- > Bénéficiaires du RSA et des minimas sociaux (ASS, AAH, ATA...)
- > Demandeurs d'emploi de longue durée inscrits depuis plus de 12 mois dans les 18 derniers mois
- > Jeunes de - 26 ans sans qualification et/ou sans expérience professionnelle
- > Demandeurs d'emploi de plus de 50 ans
- > Personnes bénéficiant d'un agrément IAE
- > Demandeurs d'emploi en situation de handicap reconnu

QUELS SONT LES DOMAINES D'EMPLOIS PROPOSÉS ?

- > le BTP ou les Travaux Publics (gros œuvre et second œuvre)
- > le secrétariat
- > le nettoyage des locaux
- > les espaces verts...

Les missions peuvent être exercées en intérim, CDD/CDI, contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation.

CONTACT

Le Département :
Fabienne LAFFITTE 06 70 47 52 18
GE-RSE BTP 66 & 11 :
Benjamin MANEGLIA 06 01 15 44 99